

FORMATION BOIS CONSTRUCTION

Concevoir et construire en bois les bâtiments du 21^{ème} siècle : La stabilité des ouvrages bois

Formateur : Maurice SAHUC / BETSBM – Ingénieur Bois Construction

Durée 1 jour, soit 8 heures effectives par stagiaire

Date 26 avril 2018

Lieu GIPEBLOR à Heillecourt (54)

Contexte : La stabilité des bâtiments est un domaine difficile et souvent long à appréhender. Le bois est le seul matériau structural de construction issu d'un produit végétal. Il est transformé afin de produire des composants pour la construction. Cette origine lui confère des caractéristiques spécifiques et des atouts répondant aux enjeux actuels et futurs.

Objectifs pédagogiques

Comprendre le rôle et l'importance des divers éléments permettant à un bâtiment bois d'être stable vis-à-vis des efforts horizontaux (vent, séisme).

Personnes concernées

Architectes - Maîtres d'œuvre - Maîtres d'ouvrages – Ingénieurs et Techniciens de bureaux d'études, de bureaux de contrôle, des services de l'état, des collectivités et de la maîtrise d'ouvrages publique et privée - Economistes – Dirigeants et Salariés du bâtiment et de négoce de matériaux de construction.

Programme

A partir d'une maquette de bâtiment de type « poteaux-poutres » bois auquel on a supprimé ses stabilités, la structure est complétée, étape par étape, afin de visualiser le rôle de chaque composant de stabilité : toiture, travée courante, pignon et long-pan. Ces éléments sont ensuite examinés en détail à partir de schémas, en faisant ressortir les avantages et inconvénients de chaque système. Un diaporama complète ces démonstrations et un document de 20 pages reprend les différents systèmes abordés, avec les commentaires correspondants.

1. Stabilité Transversale
 - 1.1. Stabilité en travée courante
 - 1.2. Stabilité des pignons
2. Stabilité longitudinale
 - 2.1. Contreventement en toiture : la poutre au vent de long pan
 - 2.2. Planchers intermédiaires
 - 2.3. Palées de stabilité en long pan
3. Tenue au feu : incidence sur le choix des stabilités
4. Modification de structure
 - 4.1. Suppression de murs de refends intérieurs
 - 4.2. Agrandissements et extensions
 - 4.3. Réalisation de grandes ouvertures en façades
 - 4.4. Suppression, partielle ou totale, de plancher
 - 4.5. Mise en place d'acrotères
 - 4.6. Mise en place ou changement d'enseignes

Bulletin d'inscription

Retournez, complété et signé, ce bulletin d'inscription avant le **12 avril 2018**

par mail à cindy.aubry@gipeblor.com

ou par courrier à GIPEBLOR – 2 rue de Jarville – CS 50022 – 54181 HEILLECOURT Cedex

Nous vous tiendrons informé de l'ouverture du stage au 19 avril 2018

GIPEBLOR se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant

Formation

La stabilité des ouvrages bois

Prix pour 1 participant Adhérent à une interprofession du Grand-Est	360,00 € TTC	Ne pas envoyer de chèque, règlement au GIPEBLOR sur facture
Prix pour 1 participant NON Adhérent à une interprofession du Grand-Est	480,00 € TTC	
Date	26 avril 2018	
Lieu	GIPEBLOR 2 rue de Jarville - 54180 HEILLECOURT	

Participant(s)

M. Mme / Mlle

NOM, Prénom

E-mail :

Téléphone :

M. Mme / Mlle

NOM, Prénom

E-mail :

Téléphone :

M. Mme / Mlle

NOM, Prénom

E-mail :

Téléphone :

Entreprise

Raison sociale

Adresse

Code Postal

Ville :

SIRET

Facturation

A mon entreprise

A l'organisme gérant les fonds de formation :

Nom

Adresse

Code postal

Ville :

Organisme de formation
enregistré sous le n° **44 54 03499 54**
SIRET : 783 346 992 00044 – NAF : 9499Z

Date

Signature et Cachet de l'entreprise

Organisée par :

Dans le cadre de :

